

REVUE DE PRESSE

La vie communale

Le 30 avril 2015,

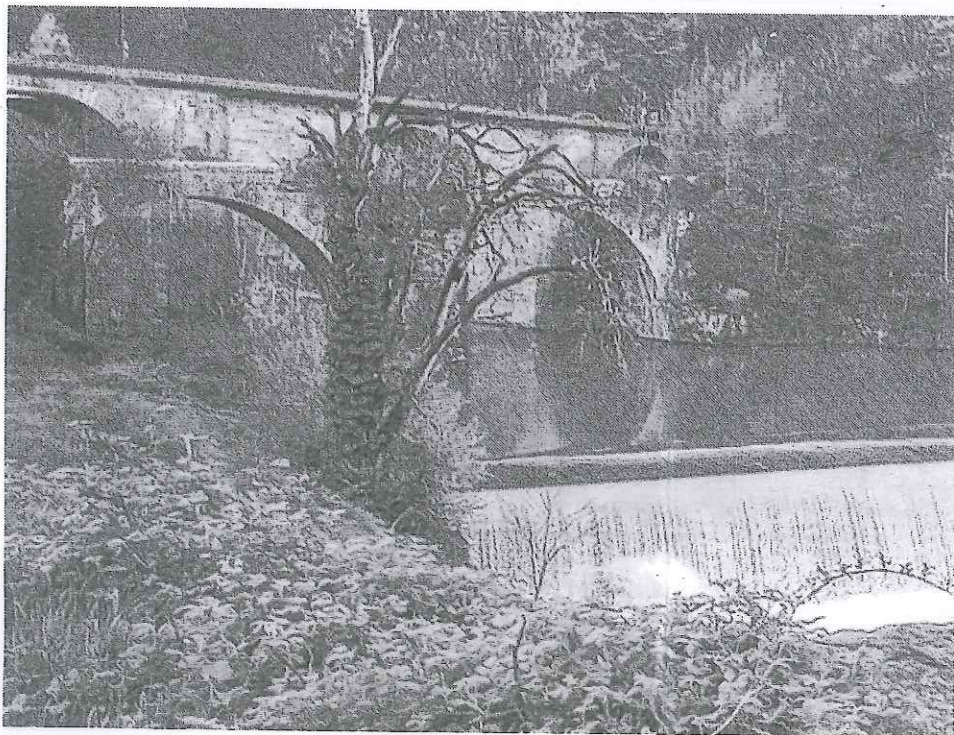
L'ESSOR Savoyard

Le petit Pont de Brogny attend toujours d'être réhabilité

Surnommé le petit pont romain, l'édifice situé à cheval des communes d'Annecy-le-Vieux et Pringy est en piteux état. Certains riverains et habitants du bassin annécien rêveraient que le petit pont soit réhabilité pour créer une promenade pédestre et cyclable. Mais les travaux coûteraient une fortune.

Pour certains, voir revivre le petit pont de Brogny est « un vieux fantasme », comme l'explique Alexandre sur les réseaux sociaux. « Cet endroit est superbe et bientôt un bassin de vie en entrée de la rive gauche du Fier. C'est mon coup de cœur depuis des années », confie le quinquagénaire.

Comme lui, ils sont nombreux à espérer qu'un jour cet édifice, surnommé le petit pont romain, soit réhabilité pour laisser passer piétons et cyclistes. Et l'un d'eux n'est autre que le maire de Pringy, qui co-gère l'édifice avec la commune d'Annecy-le-Vieux. Jean-François Piccone explique vouloir remettre en état ce pont. « J'ai évoqué le sujet il y a deux semaines avec mes collègues de l'Agglo », confirme le maire. Mais si les choses traînent déjà depuis de nombreuses années, c'est à cause du coût des travaux. « Il existait déjà un projet, mais



Le petit pont de Brogny se situe juste en-dessous du pont routier. Il a été délaissé depuis de nombreuses années et certains aimeraient bien qu'il soit réhabilité pour permettre la balade de piétons et de cyclistes.

cela coûtait cher, près de 4 millions d'euros, et il ne plaisait pas sur le plan architectural. Il dénaturait le plan patrimonial de l'édifice ».

Jean-François Piccone souhaiterait tout de même qu'un entretien

soit envisagé. « Les pierres tombent, la végétation a repris ses droits, ce qui favorise d'autant plus la dégradation ». En tant que maire, il assure que la commune prendra sa part dans le financement. « Ce ne sera

pas possible que Pringy supporte les coûts seul ». Il envisagerait un nettoyage complet du pont pour éviter son effondrement. « Il faut faire a minima une expertise, qui coûterait entre 50 et 60 000 euros, au moins

pour savoir ce qu'il est possible de faire de ce pont et après on déciderait selon l'ampleur des dégâts ».

Du côté d'Annecy-le-Vieux, on est également favorable à l'idée d'un réaménagement de ce pont. D'ailleurs, la municipalité avait diligenté une étude de réhabilitation il y a une dizaine d'années en collaboration avec le conseil général de l'époque. « L'étude avait révélé de fortes faiblesses sur une des pistes du pont. Si on avait lancé la rénovation, cela aurait coûté très cher et personne ne voulait s'engager sur des travaux si importants », détaille Yvon Bosson, adjoint à l'urbanisme.

Depuis, des pierres sont tombées dans le lit de la rivière, montrant l'état de dégradation de l'ouvrage. « On s'est revu avec Michel Amoudry, élu à Annecy et à l'Agglo car il s'inquiétait de la dégradation de ce symbole du passé entre deux rives et deux communes ». Mais les choses se sont arrêtées là. Yvon Bosson assure que si un terrain d'entente est trouvé avec la commune de Pringy et d'autres partenaires financiers, comme le conseil départemental, Annecy-le-Vieux serait prêt à faire partie de l'aventure.

Pour l'heure, l'élu ancilien n'est pas favorable à débroussailler l'endroit. « Si on le fait, les

gens vont passer alors que les lieux ne sont pas sécurisés ». Il attend donc qu'une décision concrète soit prise, et rappelle que l'étude réalisée il y a plus de 10 ans pourrait servir d'appui.

Au Département, on explique que « si des travaux de restauration étaient entrepris (il appartiendrait pour partie à la commune d'Annecy-le-Vieux et pour le reste à la commune de Pringy), le conseil départemental, dans le cadre de sa politique d'aide à la restauration du patrimoine historique, pourrait participer financièrement à une hauteur maximale de 20 % (sur la base des montants hors taxe) ». Une bonne nouvelle donc pour les élus favorables à la réhabilitation de ce pont, et qui espéraient justement le soutien financier du Département.

Le conseil départemental de la Haute-Savoie rappelle également qu'il a mis en place un fonds Départemental pour le développement des territoires (FDDT). Fonds réparti par canton. « Il est destiné à financer des projets d'investissements portés par les communes et intercommunalités, parmi lesquels les infrastructures de transports et de mobilité », conclut-on au conseil haut-savoyard.

**DOSSIER RÉALISÉ
PAR LEILA LAMNAOUER**

« Il faudrait demander un soutien du conseil départemental »

Ségolène Guichard est vice-présidente de l'Agglo, en charge de l'aménagement. Elle a donc hérité de ce dossier. « Ce pont romain est un bien sans maître, et la communauté de communes s'est retrouvée avec ça dans les mains après le transfert des routes de l'État aux Départements en 2006 », confie l'élue.

L'édifice a déjà fait l'objet d'études pour savoir s'il était possible de le sauvegarder ou le réutiliser. « Mais cela n'a rien donné », confie Ségolène Guichard, « et les coûts des travaux étaient très élevés ». Mais les services de l'Agglo réétudient le dossier avec les communes concernées, selon elle. « On va aussi voir avec le



conseil départemental, à qui il faudrait demander un soutien financier ». Car avec la baisse des dotations de l'État, l'Agglo devra faire des arbitrages sur les projets de réaménagement. Et pas question pour la maire de Metz-Tessy d'augmenter les impôts des contribuables. « On va regarder dans un premier temps s'il est possible de réaliser un entretien minimaliste et un diagnostic sur la solidité du pont. L'objectif étant de le sécuriser. Pour ce qui est de le rendre accessible, ce sera une autre paire de manches ».

Cette rénovation pourrait aussi entrer dans le cadre de la réflexion sur le vallon du Fier, que l'Agglo a lancée.

UN PONT QUI N'A RIEN DE ROMAIN

Ce pont sur le Fier, reconstruit à la fin du XVII^e siècle, bien que dit "romain" par la tradition, prend le relais d'un pont encore plus ancien mentionné dans des documents du Moyen Âge. Ce point de franchissement est important car il est sur le tracé de la route médiévale menant d'Annecy à Genève.

L'axe lui-même est probablement plus ancien puisqu'un ensemble remarquable de bâtiments d'époque romaine a pu être fouillé à plusieurs reprises entre la fin des années 1970 et le début des années 2000, au lieu-dit les llettes. Le pont "romain" de Brogny a été complété par un autre pont élevé à proximité immédiate, en amont, en 1844, et sur lequel passe la route actuelle, puis en 1880 par le viaduc ferroviaire.

Ce site du pont "romain" bénéficie d'une documentation historique mais n'a jamais fait l'objet d'étude archéologique. Il n'est pas protégé au titre des Monuments ou des Sites.